EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

122115

N°d'imprimé : ZB03447681

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	08/09/2026	26003288

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

07/03/2027

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S013Z224

(9) RAISON SOCIALE : SARL PYRAME SIM CONTROLE TECHNIQUE

(3) COORDONNÉES : 520 RUE PIERRE SIMON LAPLACE
ZAC DE LA ROBOLE
13855 AIX EN PROVENCE CEDEX 3

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 013Z7041

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
CP-835-AZ (F)	19/05/2026	18/12/2012

Marque	Genre	Carrosserie
OTOKAR	TCP	CAR

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
NLRTMF160DA011084	M3

Type/CNIT	Énergie
M300TKTC000U172	GO

Document(s) présenté(s) : Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

172317

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE : Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

0.6.6.a.1. JUSTIFICATIF DE SUIVI DES RÉSERVOIRS D'AIR : Absent ou non conforme

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Opacité des fumées (≤ à 0.80 m^{-1}) :

C1 : <0.10 m^{-1} C2 : <0.10 m^{-1}

Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 67%
Efficacité par essieu : E1 : 71% E2 : 63%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 2% E2 : 3%

Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 27%

Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 27%
Efficacité par essieu : E2 : 59%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 2%

Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) G : -1.0% D : -2.4% h < 0.8 m

Feu de brouillard avant (-1% à -3.5%) G : -2.4% D : -1.5%

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge
Véhicules de transport en commun de personnes